



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE **SCOLA CORSA - A FEDERAZIONE** **14 février 2026**

Procès-verbal

L'Assemblée Générale de Scola Corsa - A Federazione s'est réunie le 14 février 2026 à Bastia, dans les locaux d'A Casa di e Scienze, à partir de 10h00 sur convocation régulière de son président, Joseph Turchini. L'ordre du jour a été présenté et approuvé en début de séance. Les membres présents sont mentionnés ci-après.

Le présent compte rendu retrace les discussions, décisions et points d'information abordés lors de cette réunion, conformément aux statuts de l'association et aux obligations légales en matière de gouvernance associative.

La séance est ouverte à 10h18 sous la présidence de Joseph Turchini. Laura Ferrandini est désignée secrétaire de séance à l'unanimité des membres présents.

Les membres présents et représentés sont mentionnés en annexe au présent procès-verbal.

Rappel de l'ordre du jour :

- I. Approbation du rapport moral 2024-2025
- II. Approbation du rapport financier 2024-2025
- III. Présentation du rapport du commissaire au compte
- IV. Approbation du Budget prévisionnel pour l'exercice 2026-2027
- V. Information à l'Assemblée Générale : changement au sein du collège des membres fondateurs
- VI. Remplacement d'un représentant au sein du collège des présidents d'association
- VII. Renouvellements des représentants des parents au sein du conseil d'administration
- VIII. Renouvellements du représentant autres adhérents au sein du conseil d'administration
- IX. Questions diverses



I. Approbation du rapport moral 2024-2025

Le Président présente le rapport moral de l'exercice 2024-2025.

Il rappelle la croissance du réseau et l'évolution des effectifs scolaires et salariés.

La contractualisation engagée avec l'Éducation nationale est présentée comme un axe stratégique de sécurisation institutionnelle et financière.

La perspective d'ouverture d'un nouveau site à la rentrée 2026 est également évoquée.

Vote :

Après en avoir délibéré, l'Assemblée Générale **approuve le rapport moral** pour l'exercice 2024-2025 à **l'unanimité** des membres présents et représentés.

II. Approbation du rapport financier 2024-2025

Les comptes annuels sont présentés par la responsable comptable.

Les principaux éléments sont les suivants :

- Total produits : 1 187 896 €
- Total charges : 1 092 764 €
- Total actif : 526 806 €
- Capitaux propres représentant 52 % du total bilan

Il est indiqué que la croissance de l'activité (+51 % d'élèves accueillis) s'accompagne d'une évolution corrélée de la masse salariale.

Vote :

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du commissaire aux comptes, approuve les **comptes annuels de l'exercice clos 2024-2025** tels que présentés, à **l'unanimité** des membres présents et représentés.



III. Présentation du rapport du commissaire au compte

Le commissaire aux comptes certifie que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la clôture.

Il déclare ne formuler aucune observation particulière.

IV. Approbation du Budget prévisionnel pour l'exercice 2026-2027

Le budget prévisionnel pour l'exercice 2026-2027 est présenté.

Les principaux éléments sont les suivants :

- Dépenses prévisionnelles : 2 121 200 €
- Investissements immobiliers : 243 500 €
- Masse salariale : 1 291 000 €
- Subvention sollicitée auprès de la Collectivité de Corse : 1 575 000 €

Ce budget intègre la poursuite du développement du réseau, la création de postes supplémentaires et la préparation de l'ouverture d'un nouveau site à la rentrée 2026.

Notons qu'en cas de contractualisation généralisée, la part de financement de la Collectivité de Corse se verra réduite de manière significative.

Vote :

Après en avoir délibéré, l'Assemblée Générale adopte le **budget prévisionnel 2026-2027 à l'unanimité** des membres présents et représentés

Autorisation de signature :

L'Assemblée Générale approuve le montant de la subvention sollicitée auprès de la Collectivité de Corse et **donne pouvoir au Président pour signer la convention** de financement ainsi que tout document afférent à sa mise en œuvre.



V. Information à l'Assemblée Générale : changement au sein du collège des membres fondateurs

L'Assemblée prend acte de la décision du Conseil d'administration relative au remplacement d'Estelle Moscardini par Laura Ferrandini au sein du collège des membres fondateurs.

VI. Remplacement d'un représentant au sein du collège des présidents d'association

Suite à la démission de Julie Cesari de la présidence de Scola Corsa di Corti, cette dernière a été remplacée par Maria Stella Cesari à ce même poste. Par conséquent, il est proposé à l'Assemblée Générale d'intégrer Maria Stella Cesari au Conseil d'administration, dans le collège des présidents d'association.

Vote :

Les membres du collège des présidents d'association votent à **l'unanimité** en faveur du remplacement de Julie Cesari par Maria Stella Cesari au sein du Conseil d'administration.

VII. Renouvellements des représentants des parents au sein du conseil d'administration

Afin de renouveler les membres du collège des parents, sont présentées les candidatures de Claudia Albertini (mère d'élève scolarisé au sein de la Scola Corsa di Biguglia) et de Pascal Riou (père d'élève scolarisé au sein de la Scola Corsa de Sarrula).

Vote : Les candidatures de Claudia Albertini et Pascal Riou pour intégrer le collège des parents au sein du Conseil d'administration sont soumises aux membres présents ou représentés du collège des parents et adoptées à **l'unanimité**.

VIII. Renouvellements du représentant autres adhérents au sein du conseil d'administration

Afin de renouveler le membre du collège des autres adhérents au sein du conseil d'administration, est présentée la candidature de Moune Poli, cheffe d'entreprise.

Vote : La candidature de Moune Poli pour intégrer le collège des autres adhérents au sein du Conseil d'administration est soumise aux membres présents ou représentés du collège des autres adhérents et adoptée à **l'unanimité**.



SCOLA CORSA - A FEDERAZIONE
ASSOCIU D'INSEGNAMENTU DI A LINGUA CORSA

IX. Questions diverses

Les points évoqués au titre des questions diverses n'ont pas donné lieu à décision soumise au vote.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h48.

Signatures

Le président

Joseph Turchini



La secrétaire

Laura Ferrandini



ANNEXE 1 : Membres présents ou représentés

Étaient présents :

- Joseph Turchini
- Jean-Pierre Luciani
- Maria Antonia Santoni
- Sylvain Giannecchini
- Laura Ferrandini
- Marianne Laliman
- Pasquale Castellani
- Moune Poli
- Serena Guaitella
- Estelle Moscardini
- Jean-Paul Poggioli
- Anna Catalina Santucci
- Stephany Acquatella
- Lisa Maria Julien
- Jeanne Julien
- Stella Maria Simeoni
- Maria Stella Cesari
- Angelina Poli
- Angelina Massiani
- Marie-Paule Lazzarini
- Catherine Williams
- Isabelle Don Ignazi
- Joseph Lorenzoni
- Aurelia Beauchier-Dompieirini
- Tiphoiné Beauchier

Étaient représentés par pouvoir :

- François Alfonsi
- Jean-Michel Dominici
- Roland Frias
- Elodie Lungarella
- Yves Burelli



SCOLA CORSA - A FEDERAZIONE
ASSOCIU D'INSEGNAMENTU DI A LINGUA CORSA

- Claudia Alberini
- Lauda Guidicelli